

JOUONS COLLECTIF

Je végétalise mon pied de mur

Pourquoi ?

Fleurir son pied de mur, c'est...

- donner de la place à la nature en ville et ainsi contribuer à la préservation de la biodiversité
- éviter le désherbage
- embellir son cadre de vie

Quand ?

Idéalement de fin septembre à fin novembre et, à défaut, de mars à juin

Où ?

Au pied de votre façade de maison ou d'immeuble, à la jonction entre votre mur et le trottoir, dans les interstices nés des fissures d'enrobés.

Comment ?

Etape 1 : Désherber manuellement* votre pied de mur en retirant autant que possible les racines

Etape 2 : Retirer la terre de la fissure sur environ 1 cm de profondeur

Etape 3 : Mélanger les graines contenues dans le sachet remis par la collectivité dans un récipient avec soit 2 verres de sable et 4 de terreau, soit 6 verres de terreau, soit la terre extraite de la fissure et ajouter à l'ensemble un verre d'eau.

Etape 4 : Tasser le mélange dans la fissure (un sachet de graines permet de couvrir 5 mètres linéaires environ)

Etape 5 : Arroser délicatement avec la pomme d'un arrosoir, en privilégiant de l'eau de pluie

Félicitations ! Votre mélange semé fleurira au printemps prochain.

Composé de 16 plantes annuelles et 26 vivaces, votre pied de mur sera ainsi du plus bel effet et un nouvel hôte pour la faune locale.

Il vous appartiendra de contenir la croissance des plantes pour qu'elles n'empêchent pas le passage des piétons, poussettes, fauteuils roulants, etc sur le trottoir. En septembre l'an prochain, vous n'aurez qu'à couper les tiges sèches pour qu'un nouveau fleurissement s'opère ensuite.

* pour rappel, l'emploi de produits phytosanitaires pour le désherbage est proscrit depuis le 1^{er} janvier 2019.

